

Québec, le 11 décembre 2014

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 28 octobre dernier, le député de Saint-Jean déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant à la direction du Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville (CSSS HRR) de revoir le plan de compressions de l'établissement et d'annuler les coupes des 80 postes d'infirmières et d'infirmières auxiliaires.

Soulignons que le CSSS HRR a entrepris un chantier prioritaire d'amélioration clinique en intensifiant un virage ambulatoire dont la pertinence clinique a obtenu l'aval des médecins et des gestionnaires. Ce virage vise à déployer, à son plein potentiel, la médecine ambulatoire à l'intérieur d'un continuum de soins et services accessibles, continus et de qualité. Il vise aussi à atteindre l'équilibre budgétaire au 31 mars 2015.

Le CSSS HRR a mis sur pied un comité médico clinico administratif pour associer les médecins et les directeurs dans cet important changement. Un plan précis et structuré en plusieurs étapes a été établi, comprenant notamment l'ajustement de la capacité en lits d'hospitalisation aux besoins de la population.

Les changements apportés nécessitent des réaménagements dans la structure de postes, mais la direction du CSSS HRR investit le temps nécessaire pour replacer le personnel touché. Aucun poste d'infirmière n'est aboli.

... 2

Le maintien de l'offre de services, l'accessibilité, la sécurité et la continuité des services sont assurés dans cette transformation des pratiques cliniques.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 14-MS-04662
